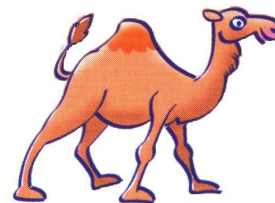


Drom, décembre 2010

120

[www.drom.fr](http://www.drom.fr)



## LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie



### Espace jeunes



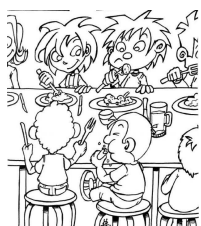
Renseignements et inscriptions auprès de Gaëlle  
(notamment pour le transport) :

06.86.43.22.44 -04.74.24.81.85



### Programme de décembre et des vacances de Noël

12 / 17 ans	Horaires	Activités	RDV	Tarifs
Mercredi 8	15 H – 22 H 30	Fête des lumières à Lyon	Treffort	2 €
Samedi 11	14 H – 20 H	Battle Hip Hop La Tannerie (Bourg)	Corveissiat	5 €
Mardi 14	19 H – 20 H 30	Initiation théâtre Impro – Sketch -Texte	Treffort	/
Mercredi 15	14 H – 18 H	Jeux Billard – Baby-foot – Poker, etc.	Treffort	/
Samedi 18	14 H – 18 H	Tournois sportif en salle	A préciser	/
Lundi 20	14 H – 18 H	L'étrange Noël de Mr Jack Film sur grand écran	Simandre	/
Mardi 21	14 H – 18 H	Marché de Noël et Laser Game à Bourg	Treffort	7,50 €
Mercredi 22	14 H – 19 H	Patinoire (Lyon ou Bourg, selon climat)	Treffort	7 €
<b>Jeudi 23</b>	<b>10 H – 16 H</b>	<b>REPAS DE NOEL</b> <b>Atelier cuisine et déjeuner festif</b> <b>Les parents sont conviés pour le</b> <b>dessert à partir de 14 H 00</b>	<b>DROM</b>	<b>3 €</b>



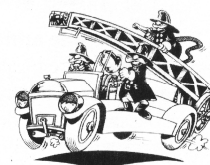
### Cantine

Le **jeudi 16**, il y aura un **repas spécial Noël** à la cantine : surprise du Père Noël, dinde, pommes de terre à la crème, fromage, pâtisserie, clémentines, papillotes ! Pensez à inscrire vos écoliers de Drom (selon les modalités habituelles).



### S<sup>te</sup> Barbe

Les pompiers de Ramasse et de Drom fêteront ensemble S<sup>te</sup> Barbe le **samedi 11 décembre** en commençant par deux dépôts de gerbes : à 11 H 00 au monument aux morts de Drom, et à 11 H 30 à celui de Ramasse.



## Porte ouverte

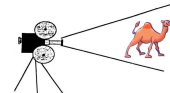
La Galerie Steel organise deux journées *Porte Ouverte*, (cartes de vœux - tableaux - tirages édition limitée - ébénisterie d'art) avec dégustation de « *mince pies* » (spécialité anglaise de Noël).

**Route des Dolines les samedi 11 & dimanche 12 décembre  
de 10 H à 12 H et de 14 H à 19 H.**



## Cinéma

**Lundi 20 décembre** : *L'apprenti sorcier*, film américain de Jon Turteltaub, sorti le 11 août 2010, avec Nicolas Cage, Jay Baruchel, Teresa Palmer ; durée 1 H 45.



**Tarif 3 € (moins de 12 ans : 1,50 €) - Prochaine séance, le lundi 24 janvier : *Crime d'amour***

## Collecte des « OMr » (Ordures Ménagères résiduelles)

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 2011**, le service de collecte hebdomadaire des ordures ménagères est modifié sur tout le territoire de la communauté de communes : **les bacs de regroupement seront supprimés** (hors bacs privés). Il est rappelé que les ordures ménagères doivent être déposées au plus tôt la veille au soir en bordure de voie publique, dans des sacs fermés (ou dans des poubelles individuelles) et qu'ils doivent être **exempts de déchets recyclables**. Pour conformer le circuit de collecte aux dispositions réglementaires, certains usagers seront amenés à déposer leurs sacs au bout de leur rue : les personnes concernées seront prévenues individuellement. Pour Drom, le jour de ramassage est inchangé (mercredi matin).

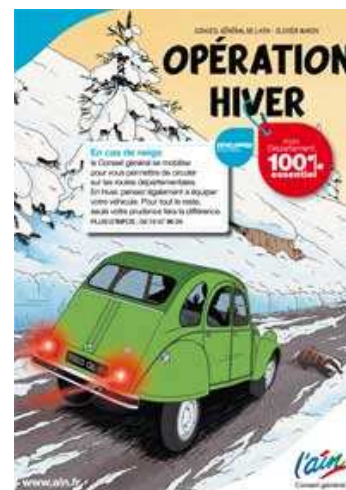
## Circulation hivernale

Le Conseil Général est chargé de l'entretien des routes et de leur viabilité en hiver. Il agit pour garantir les conditions de bonne circulation sur les routes départementales et limiter les conséquences des intempéries sur le réseau routier. De novembre en avril, ses services sont mobilisés et prêts à intervenir. Pour plus d'efficacité, le service de viabilité hivernale s'organise autour de quatre niveaux d'interventions. De plus, après une généralisation trop poussée de l'usage du sel, avec des conséquences environnementales, son utilisation sera désormais raisonnée (26 800 tonnes utilisées l'hiver précédent).

L'objectif essentiel de cette réorganisation est de préserver la sécurité des automobilistes au meilleur coût financier et environnemental.

De plus, les automobilistes sont aussi appelés à plus de responsabilité et de prudence. **Si l'équipement des véhicules en pneus appropriés pour l'hiver n'est pas encore une obligation dans notre pays, cette attitude relève pourtant du bon sens le plus élémentaire dans une région où pas un hiver ne se passe sans épisodes de neige et de verglas . . . !**

Plus d'infos : 04.74.47.99.23 - [www.ain.fr](http://www.ain.fr)



## Listes électorales

Pour être effectives l'année suivante, les inscriptions sur les listes électorales doivent être demandées en mairie **avant le 31 décembre**.

